

*Séminaire-atelier*

**Bujumbura**

**8-9 Octobre 2014**

---

**LA COMMUNICATION PARLEMENTAIRE**

Contribution de

**Madame HAOUA DIA THIAM**

*Députée du Sénégal,*

*Présidente de la Commission de la sante de la Population , des Affaires  
Sociales et de la Solidarité Nationale*

## **INTRODUCTION**

Nous allons échanger sur nos vécus de parlementaires. En effet, j'ai eu l'opportunité d'exercer deux mandats de députée et cela nous a convaincu de l'importance de la communication parlementaire.

Le Parlement du SENEGAL que je connais le mieux ne fait pas exception à la règle. A l'image de la quasi-totalité des Parlements africains, il véhicule une image sinon globalement négative, du moins mitigée. Il est au cœur de débats parfois stériles sur une prétendue inefficacité des institutions parlementaires qui seraient à la remorque de l'exécutif.

Dans ce contexte, les honorables Parlementaires d'être souvent dépeints comme des acteurs passifs qui ne seraient mûs que par la conquête et la défense de biens matériels. Bref, pour une opinion publique généralement mal informée, le Parlement serait une chambre d'enregistrement animée par des députés majoritairement partisans du gouvernement.

(Partage d'expériences)

## **A/ ETAT DES LIEUX DE LA COMMUNICATION PARLEMENTAIRE**

Ce jugement qui confine presque à la caricature pose cependant un vrai problème: celui de l'IMAGE du Parlement .

Dès lors, la problématique de la communication dans nos institutions se pose avec acuité.

Comment agir sur la perception, très souvent erronée, de l'opinion publique sur le Parlement et son fonctionnement ? Inversement, comment faire du Député ou Sénateur un acteur au diapason des techniques de communication ?

En résumé: quelle communication parlementaire urge-t-il de définir et de mettre œuvre pour restituer à nos institutions une image vraie de leur action?

Telles sont, nous semble-t-il, les questions opportunes qui devaient articuler nos discussions.

D'ores et déjà, il importe de souligner que deux pistes de réflexion s'imposent à nous, dans notre quête d'une communication parlementaire adaptée à nos attentes. Il s'agit de la Communication interne d'une part et de la Communication externe de l'autre.

Tout cela s'exprime à travers **La stratégie politique et le positionnement individuel**

## *1 la stratégie politique*

En termes simples, l'on pourrait définir la Communication interne comme étant la stratégie politique destinée aux acteurs

évoluant à l'intérieur d'une institution: l'Assemblée Nationale ou le Sénat.

Son objectif est de favoriser un sentiment d'appartenance commune à un ensemble, de favoriser l'émergence d'une dynamique au service de cet ensemble en suscitant des synergies, une vision et une adhésion aux objectifs de cet ensemble.

Cette communication interne constitue le socle de l'autre forme de communication: la communication externe.

Au parlement l'expression de la stratégie politique se manifeste aussi dans les coalitions politiques, les groupes parlementaires, les non-inscrits . Exemple au Sénégal il y a des coalitions de coalitions de la mouvance présidentielle

Les ligues politiques majorité et opposition et c'est ce qui détermine le positionnement individuel(les députés ou sénateurs sont opposés mais pas ennemis car tous œuvrent pour le pays qui une propriété commune)

(Partages d'expériences et quelques exemples vécus)

## *2 le positionnement individuel*

Il s'agit là du prolongement de la stratégie politique, la cible ne se situe plus à l'intérieur mais à l'extérieur, on prend position pour

voter contre ou pas en développant un argumentaire qui reflète la position de l'appartenance politique.

C'est tout un comportement et cela construit l'image du parlementaire, son discours courtois ou pas, responsable, constructif (ex : au Sénégal un argument de taille revient souvent pour calmer les esprits :le pays est comparé a une barque qui peut tanguer et ne doit pas se renverser)

Le style du parlementaire est également déterminant sympathique ou antipathique.

La cible du parlementaire, c'est l'environnement extérieur dans sa diversité (le public, les usagers, les clients, la presse spécialisée, etc....)

Le crédo de la Communication parlementaire externe c'est la défense de **l'Image** de l'Institution Parlementaire. Nous pouvons être engagés dans une dynamique de rupture des pratiques peu valorisantes pour les Parlementaires,

Entre la Communication parlementaire interne et externe, il existe des différences dans les techniques d'approche et les cibles. Mais la dernière, disons- nous, est le prolongement de la première.

## **B/LES PREALABLES AU SUCCES DE LA COMMUNICATION PARLEMENTAIRE**

Le système de communication de nos pays a besoin d'être modernisé pour une bonne circulation de l'information et avec la technologie il est possible d'améliorer les supports qui sont généralement en formats papier. Il nous faut passer à un autre format plus moderne comme :

1 Un site web performant permettant le contact entre les députés eux même et avec les citoyens ce qui permet une relation directe avec les citoyens.

2 Une télévision, une radio parlementaire et une équipe de Télévision

3 Le renforcement des capacités des Députés en technique de communication. Exemple la prise de parole en public

Il est recommandé de s'attacher les services d'un communicateur si on a les moyens.

Les deux formes de communication ont un coût et généralement nos Etats n'en font pas une priorité alors qu'une bonne communication contribue à la transparence dans la gestion publique

Il existe naturellement des préalables au succès des deux formes de communication: la disponibilité en moyens matériels et humains.

## **Conclusion**

Pour notre part, je voudrais conclure en lançant un appel aux partenaires privilégiés que vous êtes en faveur d'une solidarité plus renforcée dans ce domaine qui conditionne en grande partie, l'avenir de notre communauté francophone: je veux dire la COMMUNICATION

---

## *Deuxième Partie*

### **A/LES PARLEMENTAIRES FACE AUX MEDIAS PUBLICS ET PRIVES**

Un parlementaire bien outillé sur le plan communicationnel peut faire face aisément aux medias publics et prives tout en prenant des précautions afin de ne pas ternir son image. Il requiert des conditions selon les medias, télévision, radio, ou presse.

Nous allons échanger nos expériences : En tant que politique, il faut faire face aux medias et on doit être motivé. Par conséquent, il y a des conditions.

Il est également important de tenir compte de la différence entre les medias publics et privés.

Les medias publics assurent généralement informations officielles et medias prives cherchent plus généralement à faire la différence.

## **B/TRUCS ET ASTUCES UTILES FACE AUX MEDIAS**

Il faut être accessible en tant personnalité publique. Cela vous permet d'avoir un réseau de journalistes pour pouvoir réagir a chaque fois que vous le souhaitez.

Ne pas trop s'exposer aux medias (on dit souvent que trop de communication tue la communication)

Demander un protocole d'intervention lors des interviews pour savoir auparavant les questions que le journaliste va poser.

Il faut aussi avoir la maitrise du dossier: ne pas parler à chaque fois que l'on vous tend un micro. Si on ne maitrise pas un sujet il faut éviter de se prononcer.

Savoir faire des sorties au moment opportun. Eviter de vous faire piéger. Etre assez attentif et même refuser de répondre à certaines questions

Avoir un comportement décent lors de débats télé ou radio ,

Se faire respecter; soigner sa mise avec un bon choix des habits à porter, Il est aussi utile de savoir avec qui on va débattre.

### **Conclusion**

Les medias publics et privés sont utiles aux parlementaires qui ont un besoin de visibilité. Ils constituent un un support indispensable à l'évolution de toute carrière politique.

Il faut cependant être vigilant pour ne pas être victime de trop de communication.

-----